Convocations : 17/06/2013 affichage : 04/07/2013

**EBAUCHE DE COMPTE RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL DU 27 JUIN 2013**

**COMMUNE D’AULNOY**

Présents :

Eric GOBARD (Maire), Patrick FRERE (1e Adjoint), Joël JACQUEMINET (2e Adjoint),

Nicolas CORTET, Carole HERINK, Jocelyne BRUNEL, Marielle de CHARNACE,

Catherine PERRIN.

Absent excusé : Julien DESTOUCHES (pouvoir à Catherine PERRIN).

Absent : Jean-Pierre CHENUET.

Invitée : Corinne de CHARNACE (Adjointe Administrative).

Secrétaire de Séance : Patrick FRERE ;

Le compte rendu de la précédente séance de Conseil Municipal est approuvé à l’unanimité.

Mr le Maire demande au Conseil Municipal l’ajout de deux délibérations à l’ordre du jour, concernant les délégués du SIESM et l’engagement zéro phyto.

* **PROGRAMMATION DES TRAVAUX DE VOIRIE ET CHOIX DE MAÏTRE D’ŒUVRE :**

Les travaux de réfection des routes du Moulin Neuf, la Bauderie, Chafoulé, Giremoutiers et Grand Logis sont programmés en septembre-octobre 2013. Une consultation auprès de différents cabinets de maîtrise d’œuvre a été réalisée. La meilleure offre concerne celle du cabinet BEC pour un montant de 13 898 HT. Après délibération, le Conseil approuve cette proposition.

* **REPRISE DU BUDGET ASSAINISSEMENT 2013 :**

le Conseil Municipal délibère et reprend les chiffres du budget eau et assainissement 2013, concernant la reprise du résultat, fixe les sommes totales de : 56 796.27 € au compte 002 (recettes de fonctionnement), 18 627.04 € au compte n° 001 (recettes d’investissement) et 53 225.24 € au compte 615 (dépenses de fonctionnement).

* **CHARTE DE DEVELOPPEMENT DURABLE :**

le département de seine et Marne a développé depuis de nombreuses années une politique dans le domaine de l’eau, afin de reconquérir la qualité des ressources en eau, superficielle et souterraine et en favoriser une gestion durable. Cette politique permet d’apporter un soutien aux collectivités détenant les compétences adéquates, pour la réalisation de leurs actions. Les évolutions notées au cours de ces dernières années d’accélération du changement climatique, de perte de la biodiversité, de raréfaction des ressources en eau, ainsi que les objectifs fixés par les directives européennes, conduisent le département à souhaiter qu’un certain nombre d’engagements soit tenu sur les différentes thématiques de la politique de l’eau. Toute collectivité qui prétend à l’obtention d’une subvention du département sur la thématique de l’eau doit adhérer à la charte en faveur du développement durable. Le Conseil Municipal délibère : accepte et autorise Monsieur le Maire à signer cette charte entre la Commune et le Conseil Général.

* **TRAVAUX DE RENOVATION DE LA MAIRIE** :

le Conseil délibère et accepte le devis de peinture des fenêtres du logement de la mairie, des établissements Planet décors, d’un montant de 1 498 € TTC, et le devis de complément de mobilier du secrétariat, concernant deux étagères pour un montant de 161.15 €.

CR conseil 27/06/13 – 1/2

* **PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE :**

le Maire précise au Conseil Municipal que, dans son rôle de représentant de l’état sur le territoire communal, il se doit de sauvegarder la population : la loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004 (et son décret d’application du 13 septembre 2005) impose la réalisation d’un **P**lan **C**ommunal de **S**auvegarde : cela constitue un plan d’intervention afin d’être prêt à réagir le jour où survient une catastrophe. Il est une réponse opérationnelle d’urgence qui recense et analyse tous les risques (naturels ou technologiques) à l’échelle de la commune. Le PCS désigne le Maire comme Directeur des Opérations de Secours en l’absence d’une prise en main du dispositif du Préfet. Cette fonction induit donc pour le Maire l’obligation de prendre des mesures préventives et prévisionnelles face aux risques encourus.

Le Maire expose la proposition du cabinet MAYANE propose un plan de préparation, animation, restitution de 3 grands comités de pilotage communaux (démarrage, présentation des résultats Aléas/Enjeux, présentation et formation PCS), 4 réunions de travail en commune (recensement des aléas, des enjeux, visite de terrain, organisation communale de crise), réalisation des cartographies et rédaction des fiches règlementaires et de diagnostic des risques, rédaction du classeur opérationnel (fiches mission et actions, livrets opérationnels, fiches procédures et annuaire de crise), préparation et animation d’une formation à l’utilisation d’un PCS, d’un exercice de simulation et d’une formation au suivi temps-réel de gestion des risques sur la commune, réalisation d’une maquette du document d’information communal sur les risques majeurs.

Le devis s’élève à un montant de 12 000 €. Le Conseil Municipal refuse cette proposition. Monsieur le Maire demande une nouvelle consultation en septembre.

* **PHOTOS AERIENNES :**

différents devis sont examinés afin d’effectuer un reportage de photos aériennes de la commune. Le Conseil Municipal trouve les tarifs onéreux. Monsieur CORTET est chargé d’étudier d’autres possibilités pour la prochaine réunion de conseil.

* **DIFFUSION DE LA FICHE SMQ (Système de Management de la qualité) :**

on note un classement par la région de la commune d’Aulnoy en « village de caractère ».

Les faits récurrents de dysfonctionnement concernent les dépôts sauvages d’ordures en divers hameaux et notamment dans le conteneur de la salle des fêtes : la mairie accepte de dépanner les administrés sous condition que ceux-ci aient la politesse de prévenir ou de sortir le conteneur.

Il est signalé des problèmes de vitesse excessive, notamment à Villers où des automobilistes ne respectent pas le stop. Le Conseil demande une intervention de contrôle de police.

* **QUESTIONS DIVERSES :**

un tirage au sort des jurés d’assises a eu lieu le 20 juin à la mairie de la Celle sur Morin : la commune de Beautheil a été désignée.

Une administrée propose de donner du matériel pour personne malade (alèses…) à qui en aurait besoin, il faut contacter la mairie dans ce cas.

Organisation du dîner républicain du 13 juillet : des grillades seront proposées, rendez-vous à 19 h 30 pour les personnes inscrites.

Fin du conseil à 22 h 15.

CR conseil 27/06/13 – 2/2